

Les lecteurs sont priés de prendre connaissance de la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la fin du présent communiqué.

Great-West Lifeco annonce une émission de débetures

Winnipeg, le 9 août 2010. . . Great-West Lifeco Inc. a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une convention de placement pour compte avec un syndicat de preneurs dirigé conjointement par RBC Marchés des Capitaux et BMO Marchés des capitaux en vue de la vente, par la voie d'agences, d'un capital global de 500 millions de dollars de débetures (les « débetures »), échéant le 13 août 2020.

Les débetures seront datées du 13 août 2010. Émises au pair, elles arriveront à échéance le 13 août 2020, et rapporteront un taux d'intérêt annuel de 4,65 %, qui sera payable à terme échu semestriellement, en l'occurrence le 13 février et le 13 août de chaque année, à partir du 13 février 2011, jusqu'à la date de leur remboursement intégral. Les débetures sont rachetables en tout temps, en tout ou en partie, à un prix qui est fonction du rendement des obligations du Canada, ou au pair, selon le prix le plus avantageux, plus les intérêts échus et impayés. La date de clôture prévue à l'égard de l'émission de ces débetures est le 13 août 2010. La Compagnie affectera le produit net à des fins générales ainsi qu'à l'amélioration de la situation actuelle de son flux de trésorerie.

Le syndicat de preneurs pour compte regroupera RBC Marchés des Capitaux, BMO Marchés des capitaux, Marchés mondiaux CIBC, Scotia Capitaux, Valeurs Mobilières TD, Bank of America Merrill Lynch, Financière Banque Nationale, Casgrain & Compagnie Limitée et Valeurs mobilières Desjardins.

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille de services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance. Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, de Great-West Life & Annuity Insurance Company et de Putnam Investments, LLC. Lifeco et ses compagnies gèrent un actif de plus de 460 milliards de dollars* et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

**L'actif en date du 30 juin 2010*

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué renferme certaines déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir »,

.../2

« s'attendre à », « avoir l'intention », « compter », « croire », « estimer », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou perspectives commerciales courantes, des mesures que pourrait prendre la Compagnie ultérieurement, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions ou des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives de la Compagnie en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme le niveau des souscriptions, le revenu-primaires, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance et les impôts, ainsi que les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires, les catastrophes et la capacité de la Compagnie d'effectuer des opérations stratégiques et d'intégrer les entreprises acquises. Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs, y compris ceux figurant à la rubrique « Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle » du rapport de gestion annuel 2009 de la Compagnie et tous les facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Sauf si la loi applicable l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Non destiné à des fins de distribution à des services de fil de presse ni à des fins de diffusion aux États-Unis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marlene Klassen, ARP

Vice-présidente adjointe, Service des communications

204 946-7705